



LE COQUADIT

JOURNAL DE LA COMMUNE DE PADEX / N° 43 / NOVEMBRE 2025

IMPRESSUM : ÉDITION MUNICIPALITÉ DE PADEX



En cette période de bilans, il est naturel de se tourner vers les réalisations qui ont marqué l'année 2025. L'adoption du PACOM et l'acquisition et pérennisation du Café de Paudex comptent parmi les étapes importantes qui illustrent la vitalité et la cohérence du développement de notre commune. Paudex poursuit ainsi sa croissance avec harmonie, en alliant modernité et respect de son caractère authentique, auquel nous restons toutes et tous profondément attachés.

Je tiens également à saluer la richesse de la vie sociale et culturelle qui anime notre cité. Grâce à l'engagement des associations, des bénévoles et des services communaux, de nombreux événements, concerts et rencontres conviviales ont ponctué l'année. Ces moments de partage renforcent le lien entre les habitantes et habitants et contribuent à préserver l'esprit de communauté qui fait la force de Paudex.

Pour célébrer cette belle année, relevons ensemble la qualité du millésime 2024 des vins des Côtes Saint-Maire, digne représentant de notre savoir-faire local et de notre art de vivre.

L'année 2026 s'annonce prometteuse, avec la rénovation de la STEP et le développement du quartier des Côtes Saint-Maire. Elle sera aussi une année d'engagement citoyen, marquée par les élections communales de mars prochain pour la législature 2026-2031. J'invite chaleureusement celles et ceux qui souhaitent s'impliquer dans la vie locale à franchir le pas.

Je vous adresse, au nom du Conseil communal, mes vœux les plus sincères pour de belles fêtes de fin d'année et une entrée dans 2026 empreinte de joie, de santé et de projets partagés.

ROBIN LEMMEL,
Président du Conseil communal

CANDIDATURES ÉLECTIONS 2026



Chères citoyennes, chers citoyens,
Le calendrier politique prévoit qu'au printemps 2026, la population de Paudex sera appelée à renouveler ses autorités communales.

En détournant un peu les mots d'un illustre président, John Fitzgerald Kennedy, on pourrait ainsi dire: «Ne vous demandez pas ce que votre commune peut faire pour vous, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre commune.»

Si l'avenir de Paudex vous tient à cœur, si vous souhaitez contribuer à son développement urbanistique et à sa modernisation, nous vous invitons chaleureusement à déposer votre candidature aux élections de ce printemps.

Les enjeux de la prochaine législature seront nombreux: l'aménagement du territoire, l'accueil de jour des enfants, la mobilité et les transports, ainsi que la qualité de vie dans son ensemble. Autant de sujets qui appelleront à la réflexion et à l'action collective.

Rejoindre le Conseil communal, c'est intégrer un lieu de dialogue et de débats, parfois animés, mais toujours marqués par le respect et l'écoute mutuelle. Le rôle de conseil-

ler implique la participation à quatre à six séances plénières par année, ainsi qu'à certaines commissions chargées d'analyser les propositions de la Municipalité et de formuler un préavis au Conseil.

Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions pour le Conseil communal et la Municipalité se tiendront exclusivement du 5 au 12 janvier 2026. Passé ce délai, aucune candidature ne pourra être acceptée.

Des informations complémentaires seront disponibles sur notre site internet. De plus, les membres de la Municipalité, le président du Conseil ainsi que le personnel du greffe se tiennent volontiers à votre disposition pour répondre à vos questions relatives aux élections ou au rôle de conseiller.

Les autorités actuelles tiennent dès à présent à vous remercier de votre intérêt et se réjouissent de pouvoir compter sur un grand nombre de candidates et de candidats lors de ce scrutin.

Comme le rappelait Montesquieu: «Le devoir de chaque citoyen est de veiller au bien de la cité.»

JEAN-PHILIPPE CHAUBERT,
SYNDIC

RECYCLAGE

DE LA QUALITÉ DU TRI DES DÉCHETS DÉPEND LA REVALORISATION

Chaque geste compte. Le tri des déchets, notamment verts, et une bonne gestion des poubelles sont essentiels pour notre environnement et ont un impact sur les comptes de notre commune. Ci-après, un petit rappel des règles de base du tri des déchets organiques pour la commune de Paudex :

- Les déchets verts doivent être conditionnés dans des conteneurs appropriés (conteneurs marron, avec autocollant « déchets verts »).
- Le ramassage se fait le mardi matin.
- En période de taille : fagots de branchages attachés avec de la ficelle naturelle, d'une longueur maximale de 1m, d'un diamètre de 40 cm et d'un volume maximal de 1m³. Les quantités plus importantes doivent être déposées à la compostière de la Coulette.
- Seuls les petits sacs compostables muni du quadrillage diagonal sur tout le sac sont autorisés pour les déchets verts (vous pouvez venir en chercher gratuitement à la commune).

QUELS RESTES PEUVENT ALLER DANS LES DÉCHETS VERTS ?

Restes de cuisine crus, épluchures de légumes et de fruits, coquilles d'œufs, coques de noix et de cacahuètes, croûtes de fromage, marc de café, de thé et de tisanes, fleurs et plantes, déchets végétaux de jardin, gazon, paille, foin, feuillages. **Attention, les litières pour animaux ne sont plus admises** et doivent être éliminées via les sacs taxés.



© Céline Dillner

Notre service de voirie et nos transporteurs relèvent de plus en plus de déchets non conformes dans les containers de déchets verts, notamment des ordures qui ne devraient pas être présentes, comme l'illustre la photo ci-dessus. Ces incivilités entraînent un travail important de tri supplémentaire et une augmentation significative des coûts.

La bonne collaboration de chacune et chacun est donc essentielle. Le tri des déchets verts et une bonne gestion des poubelles ne sont pas des formalités : ce sont des gestes concrets qui nous concernent tous. En respectant les horaires, les contenants autorisés, les écopoints et les bonnes pratiques, chaque habitant contribue à rendre Paudex plus propre, plus durable et plus agréable à vivre.

CÉLINE DILLNER,
MUNICIPALE

EAUX USÉES

LA NOUVELLE STEP INTERCOMMUNALE

Chères citoyennes, chers citoyens, Ça y est : le projet de la nouvelle STEP intercommunale entre dans sa phase de réalisation !

En effet, votre Conseil communal, conjointement avec ceux de Belmont et de Pully, a validé la création de l'Association intercommunale pour la gestion des eaux de l'Est lausannois (AGEEL) lors de sa séance du 6 octobre dernier. Ce vote marque l'aboutissement d'un long processus de concertation mené par les trois municipalités. Des commissions issues de chaque commune ont eu l'occasion de formuler toutes les remarques qu'elles estimaient nécessaires.

À l'issue de cette démarche, des statuts équilibrés et réfléchis ont été adoptés. Ils assurent une juste répartition des compétences et des voix entre les communes, tant au sein du Conseil qu'au sein de la direction de l'association.

Le nouveau Conseil intercommunal est désormais constitué. Sa mission consistera notamment à adopter son règlement interne, à valider les travaux et à approuver les investissements indispensables à la concrétisation du projet.

Un atout majeur de cette solution réside dans son mode de financement : ce n'est pas aux communes de lever les fonds directement, mais à l'association intercommunale de les réunir. Les municipalités ne s'engagent qu'à titre de caution. Les coûts d'investissement et de fonctionnement seront couverts par les taxes de raccordement, ainsi que par celles perçues sur les eaux usées et les eaux claires. La future STEP sera donc financièrement autoporteuse.

Par ailleurs, cette nouvelle station répondra aux standards les plus modernes en matière de traitement des eaux. Sa rénovation était devenue indispensable. À noter également qu'il n'y aura plus aucun rejet dans la Paudèze : une conduite de plus de 200 mètres acheminera directement les eaux traitées dans le lac Léman.

Comme l'écrivait Alphonse Allais : « L'eau est un liquide si précieux qu'il faut l'économiser, surtout quand elle est transformée en vin. » Quant à Mark Twain, il disait : « Tout le monde parle de la météo, mais personne ne fait rien pour elle. » Heureusement, pour l'eau, nous agissons !

Les autorités communales se réjouissent de voir ce projet avancer et vous remercient de votre confiance.

JEAN-PHILIPPE CHAUBERT,
SYNDIC

TRAVAUX

LES CHANTIERS EN COURS ET À VENIR SUR LA COMMUNE



Sur le côté sud de la route du Simplon, les travaux ont commencé à la station-service Agrola. L'ancien bâtiment a été démolit et un immeuble neuf est en construction. Celui-ci offrira dix appartements de deux à quatre pièces répartis sur quatre étages au-dessus de la station-service, avec un shop entièrement rénové. Des places de parc pour les habitants seront disponibles au sous-sol.

Au nord de la route du Simplon, le chantier des deux premiers immeubles des Côtes Saint-Maire, réalisés par un promoteur de la région, va bientôt commencer, avec la démolition de l'ancienne maison Crousaz ainsi que l'arrachage des vignes dans le périmètre du chantier. Ce sont ensuite les archéologues cantonaux qui entreront en scène pour des fouilles permettant de comprendre le passé de cette zone. En effet, le site internet de la commune mentionne dans la section historique que, en 1841, «plusieurs squelettes sont trouvés aux Côtes Saint-Maire». On saura donc peut-être plus de quoi il s'agit. Le chantier de construction de deux immeubles de 27 logements chacun est prévu sur une durée de trois ans environ.

Pour ce qui concerne le projet d'immeuble communal dans la même zone des Côtes Saint-Maire, le bureau d'architectes Nicolas de Courten à Lausanne a été retenu au terme

d'un mandat d'études parallèles. Il élabore maintenant les plans détaillés en collaboration avec la Municipalité. L'immeuble prévu comprendra 26 logements allant de 1,5 à 4,5 pièces, répartis sur cinq niveaux. Nous prévoyons de réaliser des logements à loyer abordables (LLA), en phase avec la politique du logement validée par le Conseil communal.

En front de rue, deux étages seront réservés à de l'activité. Si le type d'occupation de ces locaux n'est pas encore complètement défini, les pistes actuelles vont vers un café et commerce, un local communautaire et un centre d'accueil temporaire (CAT). La mise à l'enquête de cet immeuble aura lieu au printemps 2026, pour une livraison probable vers fin 2028. Nous travaillons également en lien avec tous les partenaires sur l'aménagement du front de rue devant le nouveau quartier des Côtes Saint-Maire. Il s'agit ici de concilier les impératifs de circulation (bus, voitures, voie cyclable, visibilité en sortie de parking) et une zone piétonne ouverte, agréable et arborisée, pour que cet espace soit agréable à vivre.

Nous avons la volonté de faire que ce nouveau quartier des Côtes Saint-Maire soit ouvert, bien intégré avec le reste du village, avec une bonne mixité sociale pour que cha-

cun, habitant, utilisateur des commerces ou simple promeneur, s'y sente bien.

Pour le centre du village, c'est le bâtiment du Café de Paudex qui retient notre attention. Suite à l'achat du bâtiment par la commune, nous étudions avec l'aide du bureau Rivier Architectes la création de quatre appartements de une et trois pièces au-dessus du restaurant. La mise à l'enquête publique aura lieu en 2026.

Ainsi, en comptant tous les projets en cours d'élaboration, un certain nombre de nouveaux logements vont voir le jour ces prochaines années dans la commune. La Municipalité veille à ce que ces nouveaux bâtiments s'intègrent de manière optimale dans notre commune, que ce soit en termes de circulation, à pied, à vélo ou en voiture, de réseaux d'eau et d'électricité ou d'épuration. L'aspect social est également très important pour nous, avec l'école et les structures d'accueil, sans oublier l'intégration de nouveaux habitants à la vie de la commune pour que tout le monde continue à se plaisir chez nous.

JEAN-FRANÇOIS SPRING,
MUNICIPAL

FINANCES

ÉTAT DE NOS FINANCES



Les comptes de l'exercice 2024, approuvés le 23 juin par le Conseil communal, se sont clôturés sur un déficit de 120 266 CHF. Bien que toujours négatif, ce résultat continue à s'améliorer ces dernières années, à l'instar du déficit de 403 909 CHF en 2023.

Les recettes d'impôts de 2024 se sont élevées à 11 millions CHF, soit 2,2 millions CHF de plus qu'en 2023. En contrepartie, notre contribution aux charges cantonales de la facture sociale et à la péréquation intercommunale a aussi augmenté de 1,5 million CHF et s'élève à 6,5 millions CHF. Cette contribution devrait légèrement diminuer dès 2025, avec l'entrée en vigueur de la NPIV, nouvelle péréquation intercommunale vaudoise, conclue entre le Canton et les communes en 2023.

Nous nous réjouissons particulièrement de la marge d'autofinancement de 542 960 CHF contre une marge négative de -166 450 en

2023. La marge d'autofinancement correspond à l'excédent des revenus par rapport aux charges de fonctionnement et permet de financer de nouveaux investissements. Ce bon résultat a été rendu possible, d'une part, grâce à une meilleure rentrée d'impôt et, d'autre part, grâce à une sérieuse maîtrise des dépenses et charges de fonctionnement, surveillées minutieusement par la Municipalité.

Notre trésorerie est suffisante, avec une évolution stable et satisfaisante. Elle nous permet de faire face à nos engagements sans devoir emprunter pour le fonctionnement du ménage communal. Ainsi, le Conseil communal a suivi la proposition de la Municipalité et a approuvé le maintien de notre taux d'imposition de 66,5 points pour 2026.

D'importants investissements, pour environ 20 millions CHF, nous attendent pour les années à venir : projet des Côtes Saint-Maire, rénovation des bâtiments de la Bordinette 8

et 12 et de l'UAPE, renforcement de nos infrastructures électriques et canalisations d'eau potable et d'assainissements nécessaires pour accueillir les 200 à 250 nouveaux logements prévus dans les cinq à sept ans, déploiement des compteurs électriques intelligents et rénovation de la STEP intercommunale. Il est à noter que 92% de ces nouveaux investissements génèrent suffisamment de revenus pour s'autofinancer et ne pèseront pas les finances communales. Il a été nécessaire d'augmenter notre plafond d'endettement à 37 millions CHF afin de pouvoir obtenir les crédits nécessaires.

Après plusieurs années de surveillance budgétaire, la Municipalité se félicite que ces efforts conduisent à une évolution favorable de nos finances pour relever nos futurs défis.

FARHAD KEHTARI,
MUNICIPAL

ÉLECTRICITÉ

BAISSE DES TARIFS DE L'ÉLECTRICITÉ DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2026



En 2026, une majorité de Paudéziens verront leur facture d'électricité diminuer d'environ 5,6%, malgré d'importants investissements prévus pour l'entretien et le renforcement du réseau, ainsi que pour le déploiement des compteurs intelligents.

La Municipalité est très satisfaite de la bonne collaboration avec les SiL, qui porte ses fruits dans l'approvisionnement de l'électricité ainsi que dans l'amélioration de la qualité et la modernisation du réseau. Des évolutions indispensables pour respecter la dernière révision et ordonnance de la Loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEl) en vigueur.

Les éléments qui composent les tarifs de l'électricité:

Énergie

Le prix de l'énergie pour les clients NATURE Profil SIMPLE baissera de 20% pour s'établir à 10,18 ct./kWh, soit une baisse de 2,55 ct./kWh. Nous bénéficions de la production hydraulique des SiL, qui nous fournissent en électricité 100% renouvelable avec un approvisionnement stable.

Acheminement

Le prix de l'utilisation du réseau pour la majorité des clients NATURE Profil SIMPLE baissera de 24% pour s'établir à 8,55 ct./kWh, notamment en raison de la suppression de l'abonnement et des coûts de la mesure qui sont désormais séparés, et grâce à la bonne qualité de notre réseau de Paudex. Les coûts des réseaux amonts (Swissgrid et SiL) diminuent aussi.

Coûts de la mesure

À partir de 2026, conformément aux modifications de la Loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité (LApEl), les coûts de la mesure seront facturés séparément et de manière forfaitaire, indépendamment de la quantité d'énergie consommée. Ceux-ci représentent 7,80 CHF/mois, soit 93,60 CHF/an pour la majorité des clients NATURE Profil SIMPLE et couvrent les coûts d'installation des compteurs, ainsi que ceux des systèmes et processus de relevé de la consommation d'électricité.

Taxes et redevances

Le dernier élément constitutif du coût de l'électricité est composé des taxes perçues par la Confédération, le Canton et la commune. Pour 2026, les taxes fédérales, cantonales et communales restent quasiment stables et s'élèvent à 4,65 ct./kWh.

En définitive, pour un ménage paudézien consommant 2500 kWh/an d'électricité, la facture annuelle d'électricité diminuera en 2026 de 43,00 CHF TTC, soit 5,6%.

Les tarifs 2026 se trouvent sur notre site :
paudex.ch/services-industriels-fr4156.html

FARHAD KEHTARI,
MUNICIPAL

PORTRAITS

APPRENTIS À LA COMMUNE

Bonjour tout le monde, je suis Thomas Pastore, j'ai 18 ans et j'habite dans la commune d'Oron.

J'ai donc fait ma scolarité obligatoire à l'école d'Oron-la-Ville, ensuite j'ai passé un an et demi au gymnase, puis je suis parti en Angleterre, pour y faire un séjour linguistique. À mon retour, je me suis lancé dans un stage d'une année dans une école spécialisée avec des enfants en situation de handicap.

Mes passions ? Je dirais tout d'abord le sport, et plus particulièrement le football, car j'en fais en club depuis petit. En hiver, j'aime aussi skier et faire du hockey sur glace pour le plaisir. J'adore voyager, découvrir de nouveaux pays, des nouvelles cultures. Ayant effectué différents stages dans plusieurs domaines différents, je ne trouvais pas vraiment ma voie, je me suis donc décidé à me lancer en tant qu'employé de commerce car, selon moi, c'est une bonne base et ça ouvre beaucoup de portes pour la suite.

Pour moi, il était important de trouver un apprentissage pour août 2025. Je consultais presque tous les jours des sites proposant des places. Puis, après pas mal de recherches, j'ai enfin trouvé une place qui me correspondait. Je pense que c'est une grande chance d'avoir trouvé une place d'apprentissage dans une commune : le travail est varié, intéressant. Cela permet de s'intégrer dans une communauté dynamique et de contribuer à son développement local.

THOMAS PASTORE,
APPRENTI EMPLOYÉ DE COMMERCE 1^{RE} ANNÉE



THOMAS PASTORE

© Christine Theytaz



RÉMY ROUGE

© Raphaël Nicod

Bonjour tout le monde, je suis Rémy Rouge, j'ai 16 ans et j'habite à Cheseaux, où j'ai effectué toute ma scolarité obligatoire. Ma passion est le football. Je pratique ce sport depuis l'âge de 4 ans. J'aime aussi le hockey, le ski et les randonnées en montagne.

Aimant la nature, j'ai d'abord effectué un stage comme paysagiste et, finalement, le métier en lui-même ne me plaisait pas. Mes proches m'ont conseillé le métier d'agent d'exploitation.

J'ai effectué un premier stage et j'ai beaucoup aimé. Pour être sûr que je faisais le bon choix, j'ai réalisé plusieurs stages dans ce domaine.

Ce qui m'a attiré dans cette profession, c'est sa diversité. Nous travaillons à l'extérieur, j'apprends à m'occuper des espaces verts et j'y trouve un certain contact avec la population.

Au plaisir de vous croiser dans cette belle commune.

RÉMY ROUGE,
APPRENTI AGENT D'EXPLOITATION 1^{ER} ANNÉE

ASSOCIATION CAP

DE LA MUSIQUE AU
CAVEAU EN 2026

Attendu par tous les habitants et habitantes de Paudex et des environs, le programme des concerts 2026 organisés au Caveau par l'Association CAP est désormais connu. L'entrée est libre, une collecte au chapeau est organisée en faveur des artistes.



Le temps d'une soirée, Djangologist a revisité les standards du jazz manouche pour un public nombreux et enthousiaste.

PROGRAMME 2026

VENDREDI 6 FÉVRIER – 20H | CHANSON

Aude Chollet dite Prune, accompagnée de Lukas von Tobel à la contrebasse

VENDREDI 13 MARS – 20H | MUSIQUE CLASSIQUE
ET AQUARELLE

Les Voyageuses : concert illustré avec Jeanne Gollut (flûte de pan), Victoria Harmandjjeva (piano) et Pauline Berger (aquarelle)

VENDREDI 24 AVRIL – 20H | JAZZ

Bap Trio avec Yukari (flûte), Sergio Valdeos (guitare) et Sylvain Fournier (percussions)

VENDREDI 29 MAI – 20H | POÉSIE ET MUSIQUE

Pour une part d'enfance : poèmes de François Debluë, avec Hjalmar Berg au piano

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE PROGRAMME
ET POUR SOUTENIR L'ASSOCIATION CAP

www.capassociation.ch



RENSEIGNEMENTS

ANNE-CLAUDE KÜNZI HOFMANN, PRÉSIDENTE
cap.paudex@gmail.com

RÉSEAUX SOCIAUX

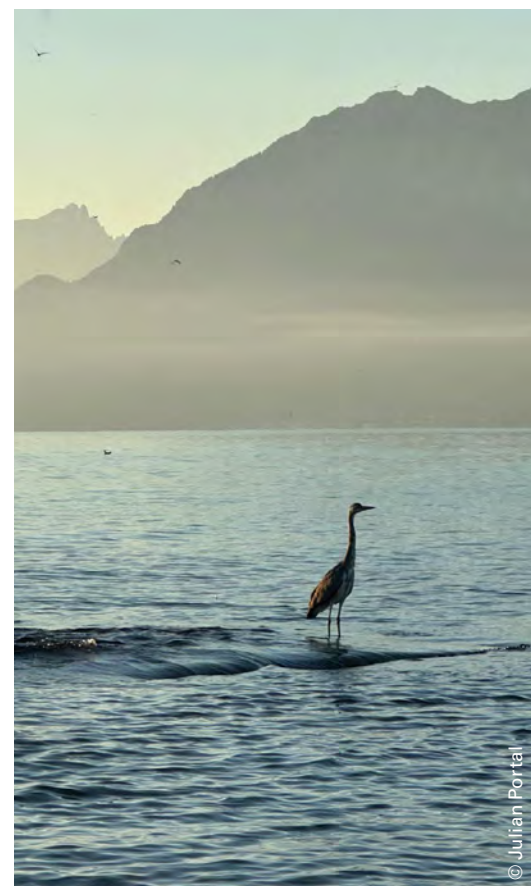
LA COMMUNE DE PAUDEX
SUR INSTAGRAM

La commune de Paudex se met aux réseaux sociaux : une communication plus simple, plus rapide, parfois plus légère, pour vous donner rapidement des informations sur la vie à Paudex. Dès maintenant, vous pouvez suivre le compte Instagram de la commune, « [communedepaudex](https://www.instagram.com/communedepaudex) ».

Vous y trouverez des informations sur les manifestations organisées dans la commune, sur les ventes de vin ou sur ce qui se passe dans la région. Nous pourrions ainsi également vous informer rapidement sur les travaux importants, tels que les fermetures de routes ou les chantiers avec un fort impact sur l'environnement (circulation, bruit...). Nous profiterons aussi de ce canal pour partager avec vous de belles images de la commune qui nous donnent le sourire et nous rappellent que nous vivons dans un endroit magnifique.

Venez nous suivre...

JEAN-FRANÇOIS SPRING,
MUNICIPAL



© Julian Portal

ANIMAUX

IMPÔTS SUR LES CHIENS 2026

Les propriétaires ou détenteurs de chiens sont informés qu'ils doivent annoncer au Greffe municipal **jusqu'au vendredi 30 janvier 2026** :

- les chiens achetés ou reçus en 2025 ;
- les chiens nés en 2025 (date de naissance exacte) et restés en leur possession ;
- les chiens décédés, vendus ou donnés en 2025 ;
- les chiens qui n'ont pas été annoncés ;

Les chiens déjà inscrits en 2025 et antérieurement et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office. Par

conséquent, il n'est pas nécessaire de les annoncer à nouveau.

Par ailleurs, pour 2026, seront assujettis à la moitié de l'impôt annuel :

- les chiens décédés, vendus ou donnés avant le 30 juin 2026 ;
- les chiens acquis après le 30 juin 2026.

INFORMATIONS

Impôt communal : 100.– CHF

Impôt cantonal : 100.– CHF

ALEXIS MESSERLI,
LE GREFFE MUNICIPAL

DE QUOI S'AGIT-IL ?

UNE CHEMINÉE
SUR LE TROTTOIR

Dans le cadre des travaux à venir pour la construction du futur quartier des Côtes Saint-Maire, nous sommes tombés sur cet étrange objet sur le trottoir nord de la route du Simplon, près du bas de la route de la Bernadaz, en direction de Lutry.

Il semble s'agir d'une cheminée en métal rouillé, d'environ 1 mètre de haut, qui se trouve sur le trottoir, au pied d'un ancien mur de vigne. Près d'elle se trouve un vieux panneau fixé au mur avec les indications «T.T E16 6.45». Au vu de la rouille de surface, ces éléments doivent avoir été installés il y a un certain temps.

Cela nous intéresserait beaucoup de savoir de quoi il s'agit et ce qui se cache sous cet objet. Si vous avez des souvenirs quant à son installation à cet endroit ou des informations sur d'autres objets comparables, nous aurions beaucoup d'intérêt à les recevoir. Nous vous remercions de bien vouloir nous les transmettre par e-mail à l'adresse jeanfrancois.spring@paudex.ch

JEAN-FRANÇOIS SPRING,
MUNICIPAL



©Jean-François Spring

LOCAL

QU'ADVIENT-IL DE LA TRADITIONNELLE CROISIÈRE CGN ?

Se tenant d'habitude tous les deux ans, la croisière «Paudex sur l'eau!» n'a malheureusement plus eu lieu depuis septembre 2023. Ce n'est ni l'envie ni la volonté de la commune qui manquent pour organiser cette activité très appréciée, mais la CGN était dans l'impossibilité de mettre à disposition un navire. En effet, comme vous l'avez sans doute entendu ou lu, sa flotte connaît bien des soucis. Nous espérons pouvoir à nouveau proposer cet événement aux habitants l'année prochaine, mais nous venons de recevoir l'information selon laquelle aucune croisière privée ne serait encore possible en 2026. En conséquence, il faudra encore s'armer de patience pour à nouveau naviguer ensemble sur le Léman. Cependant, la Municipalité mène une réflexion quant à un autre événement qu'elle pourrait offrir à la population de Paudex à l'automne prochain.

NICOLAS CHAMOREL,
SECRÉTAIRE MUNICIPAL



PRÉVENTION

TOUT LE MONDE PEUT ÊTRE ACTEUR·TRICE DE
LA PRÉVENTION DU SUICIDE #LÀPOURTOI2025

À l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide (le 10 septembre), l'association STOP SUICIDE lance sa nouvelle campagne #làpourtoi2025.

Depuis 25 ans, l'association informe, sensibilise et lève le tabou autour de la thématique du suicide des jeunes. Le suicide chez les jeunes, bien qu'en baisse depuis une vingtaine d'années, reste la première cause de mortalité chez les 15-29 ans. La mission de l'association reste primordiale. Avec sa nouvelle campagne, STOP SUICIDE met l'accent sur l'entourage des jeunes et son rôle dans la prévention du suicide.

Pour ce faire, l'association a fait appel à des figures politiques, des professionnel·le·s, des proches et des jeunes.

À travers de courtes vidéos partagées sur les réseaux sociaux, ces acteur·trice·s partagent leur message, axé sur leur vision et leurs pistes d'action, afin de proposer des solutions concrètes à l'entourage des jeunes. En parallèle, STOP SUICIDE multiplie ses actions en ligne et hors ligne afin d'être toujours plus proche des jeunes et de leur entourage. Retrouvez toutes les actions et événements auxquels l'association prend part, ainsi que les capsules vidéo de sa nouvelle campagne, sur stop-suicide.ch, Instagram, TikTok et LinkedIn.

BESOIN D'AIDE ? NE RESTEZ PAS SEUL·E

Appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes) 24h/24 et 7j/7

STOP SUICIDE





©Sarah Morerod

RENCONTRES

GROUPE RESSOURCE !

Mais quel est donc ce «groupe» et quelles sont ces «ressources»? Depuis quelques années, les projets de Village Solidaire à Paudex, sous le nom de l'Avant-poste, et de Quartiers Solidaires à Pully, sous le nom de la Mosaïque pour Pully Nord et du Kaléidoscope pour Pully Centre et Sud, ont pris un solide envol en même temps que leur indépendance. Un «Groupe ressources» s'est constitué et il se réunit trois fois par année afin de permettre la rencontre et les échanges entre tous ceux qui sont concernés par la vie des seniors. La dernière séance a eu lieu le 9 octobre 2024 dans le local de l'Avant-poste, route du Simplon 6 (anciennement la poste de Paudex, un lieu chargé de symboles).

Ces rencontres sont fondamentales, elles permettent de faciliter la collaboration, de faire circuler l'information et de partager des projets. Les besoins des seniors sont mieux identifiés et toutes ces compétences réunies sont d'une grande richesse... Parmi les projets du moment, j'ai envie de citer la Journée internationale des seniors du 1^{er} octobre, qui vient de vivre sa deuxième édition, l'accueil des nouveaux retraités organisé par Pully, un moment festif qui n'a rien de mélancolique, ou encore un service d'entraide et de solidarité entre seniors. C'est ainsi que, petit à petit, un filet de sécurité se tisse dans notre région et permet d'entretenir les liens sociaux dont on sait maintenant qu'ils sont l'un des facteurs essentiels du «bien-vieillir».

Le groupe se constitue ainsi : l'Avant-poste, la Mosaïque, le Kaléidoscope, la Direction de la jeunesse et des affaires sociales de Pully avec le responsable des affaires sociales et le travailleur social de proximité, le Club des aînés, Pro-XY Lavaux, le service transports bénévoles, l'Entraide familiale, seniors en mouvements, le CMS et Pro Senectute.

ARIELLE MARTIN,
MUNICIPALE

DÉJÀ NOVEMBRE

L'AVANT-POSTE

Sans épiloguer sur le temps qui passe, l'année de votre groupe de seniors a été riche de rencontres et d'activités. Cet été, «nos cafés du mercredi» se sont déroulés au soleil, sur la terrasse du Café de Paudex, suite à divers travaux dans l'immeuble et dans le quartier de notre local. Depuis début septembre, nous avons repris nos habitudes dans «nos murs» et continuons à vous accueillir tous les mercredis avec un horaire légèrement modifié, soit dès 9h et jusqu'à 11h.

DES MANIFESTATIONS ET/OU SORTIES PONCTUELLES :

- Notre fête d'été et troc plantons a rencontré un joli succès, sous les arbres du préau de l'ancien collège, malgré une météo mitigée au son des cors des Alpes. Merci au quatuor !
- Une jolie balade sur les quais de Morges pour admirer les dahlias, après un départ mouvementé. Le bateau CGN que nous devions emprunter étant tombé en panne à quai, nous avons dû voyager en train !
- Nous avons participé à la Journée internationale des seniors qui s'est déroulée à Pully le 1^{er} octobre sous le patronage de nos communes et de plusieurs entités locales, dont les groupes solidaires de Pully Nord et Sud, de Lutry, de Belmont et de Paudex.
- Les TL et la police de l'Est lausannois sont venus nous informer. Les rencontres ont eu lieu à la salle communale dite de l'annexe, mieux équipée pour recevoir plus de public et dotée de moyens de présentation modernes.

Encore à venir à l'occasion du calendrier communal de l'Avent, notre fenêtre aura lieu le jeudi 11 décembre au local solidaire, dès 17h.

Une nouveauté depuis le 4 septembre : tous les jeudis matin à 10h, yoga sur chaise pour les seniors, avec une prof certifiée, Viktoria. Accessible à tout le monde, cette activité vous est proposée pour un montant modique de 10.- CHF par séance. N'hésitez pas à nous rejoindre au local. Nos autres activités se poursuivent selon le programme affiché.

INFORMATION ET PARTICIPATION

Au local le mercredi matin ou par courriel à paudexsolidaire@gmail.com

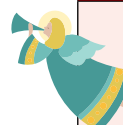
CATHERINE SCHMIDT,
POUR L'AVANT-POSTE



©Christiane Fontannaz

CALENDRIER DE L'AVENT

Tous les événements débutent à 18h. Les habitants vous accueilleront jusqu'à 19h et plus longtemps s'ils le souhaitent.






Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						30 novembre Feux de l'Avent Plage de Paudex
1 Garderie Les Petits-Pas Bordinette 7	2 Vente de vin Bordinette 9	3 École maternelle Bordinette 9	4 École de Paudex Bordinette 7	5 Famille Chatelan Bernadaz 48	6 Immeuble Mme Diana Eray Charrettaz 1	7 Famille Jaquet Fontaine 6
8 Famille Nucci et Sala Fontaine 11	9 Raclette et Père Noël Café de Paudex et Municipalité Place de la Fontaine	10 Familles Fontannaz, Gruosso, Pereira Beazlay Lac 9	11 Avant-poste Village Solidaire Simplon 6	12 Familles Frauchiger et Hunziker Fontaine 8	13 Familles Pochon Bernhard Bernadaz 30	14 Famille Schmidt- Harvey Bordinette 9
15 Kan Studio Coiffure Kanlaya Simond Simplon 24	16 L'UAPE L'Escale Bordinette 12	17	18 Promove Santé Sàrl Alexandre Duperrex Charrettaz 6	19 Famille Fontannaz Étang 8	20 Mme Irma Castro & Immeuble Simplon 2	21
22	23 	24 Famille Crisinel-Jordan Simplon 30				

Les personnes intéressées par l'organisation d'une fenêtre de l'Avent peuvent encore s'annoncer à l'administration communale jusqu'au **27 novembre**.
Le calendrier sera actualisé durant le mois de novembre sur notre site internet.

CONCOURS

LANCEMENT DES PERL AU 1^{ER} OCTOBRE 2025

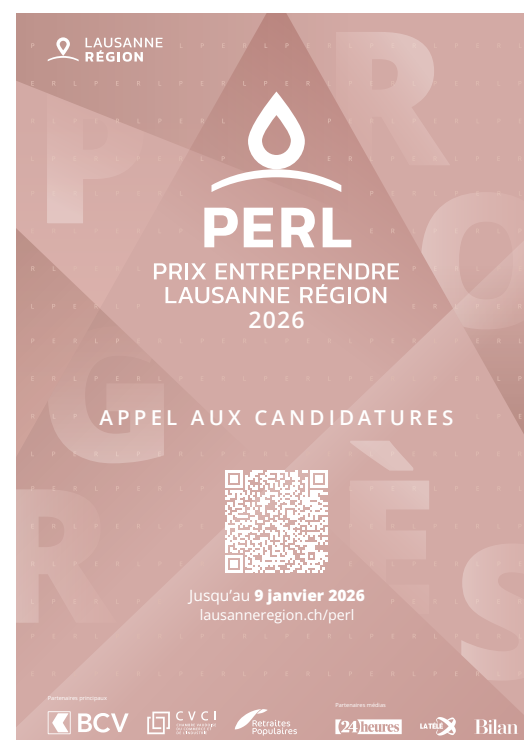
Le 1^{er} octobre 2025, Lausanne Région ouvre officiellement la 24^e édition des Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL) et appelle les entreprises de la région lausannoise à déposer leur candidature. En mai prochain, cinq entreprises particulièrement innovantes seront ainsi récompensées à hauteur de 100 000.- CHF. Cela concerne la haute technologie bien sûr, mais aussi l'innovation sociale et artisanale. Les candidatures sont attendues jusqu'au vendredi 9 janvier 2026 à 23h59 et se font en ligne via la page www.lausanneregion.ch/perl

Qui peut participer ?

Toute entreprise ou porteur-euse de projet peut participer, sans distinction du secteur d'activité, dès lors que le projet est développé sur le territoire de l'une des 27 communes de l'association Lausanne Région.

La dotation des PERL

Les Prix Entreprendre Lausanne Région, ce sont cinq récompenses distinctes. L'entreprise gagnante se verra attribuer le «Trophée PERL Lausanne Région» d'une valeur de 50 000.- CHF. Les quatre autres entreprises lauréates recevront l'un des prix dotés de 10 000.- CHF chacun.



LAUSANNE
RÉGION

PERL

PRIX ENTREPRENDRE
LAUSANNE RÉGION
2026

APPEL AUX CANDIDATURES



Jusqu'au **9 janvier 2026**
lausanneregion.ch/perl

Partenaires principaux:     